

Règles relatives au tirage au sort d'une corvette 2020 au profit de la Fondation Miriam

Date du tirage : 29 octobre 2020

Généralités – En achetant un billet dans le cadre du tirage au sort d'une Corvette au profit de la Fondation Miriam, l'acheteur reconnaît avoir lu, compris et accepté les présentes règles. Pour toutes les demandes de renseignements concernant l'organisation du présent tirage (chances de gain, prix ou procédures), veuillez communiquer par courriel avec la Fondation Miriam, avant l'achat d'un billet, à info@miriamfoundation.ca. Toutes les commandes seront traitées et exécutées sous la supervision de Baker Tilly Montréal SENCRL/LLP (Baker Tilly). En cas de divergence, les dossiers tenus par Baker Tilly seront considérés comme étant exacts et définitifs. La responsabilité du titulaire des droits de licence du tirage se limite à l'établissement du prix du billet.

Admissibilité – En achetant un billet dans le cadre du tirage d'une Corvette au profit de la Fondation Miriam, l'acheteur confirme qu'il est âgé d'au moins 18 ans et qu'il réside au Québec. Les billets ne peuvent pas être commandés au nom d'une personne mineure. Seuls les billets qui ont été payés et dont le paiement a été vérifié sont admissibles au tirage.

Billets – Les commandes peuvent être passées par téléphone, chez n'importe quel concessionnaire Gravel Auto ou en ligne (miriamfoundation.ca). Un nombre limité de billets (500) seront vendus 500 \$ chacun. Tous les billets seront vérifiés par la Fondation Miriam et Baker Tilly.

Les billets seront mis en vente entre le 1^{er} août 2020 et le 28 octobre 2020 (23 h 59 au plus tard) ou jusqu'à épuisement des billets. Un billet sera émis pour chaque commande passée; tous les billets achetés seront numérotés selon un ordre séquentiel, en commençant par le numéro 001, et ils ne seront pas remboursables.

Le billet de tirage officiel d'une Corvette au profit de la Fondation Miriam est un reçu d'achat. Il est de la responsabilité de l'acheteur de s'assurer qu'il a reçu son billet; cependant, les acheteurs n'ont pas besoin d'avoir leur billet en main pour être inclus au tirage.

Si vous n'avez pas reçu votre ou vos billets, veuillez composer le 514-345-1300 (poste 132) ou envoyer un courriel à info@miriamfoundation.ca.

Notification du gagnant – Le gagnant recevra un avis écrit ou un appel téléphonique l'informant qu'il a remporté le prix et de ce qu'il doit faire pour le réclamer. Le numéro du billet gagnant sera affiché sur les sites miriamfoundation.ca et gravelauto.com.

Le prix sera remis à l'acheteur principal indiqué sur le billet. Il incombe au détenteur principal du billet de transmettre l'information sur le gain et le prix remporté à toute autre personne associée au billet gagnant.

Prix/tirage – Le prix est une Corvette C8 2020, d'une valeur au détail de 74 596 \$, plus les taxes applicables et les frais de transport. La valeur du prix est approximative et repose sur le prix de vente conseillé par le fabricant (« PDSF ») au moment de la confirmation du contrat d'achat. Le gagnant du prix doit accepter le véhicule tel qu'il est. Il n'y aura aucune substitution en espèces. Le gagnant doit immatriculer et assurer le véhicule dès qu'il en prend possession.

Le tirage sera effectué sous la supervision de Baker Tilly. Au moins un membre de la direction de la Fondation Miriam et un membre du public assisteront au tirage. Le tirage aura lieu au 6100, boulevard Décarie, Montréal (Québec), H3X 2J8, le 29 octobre 2020. Un talon de billet sera tiré au hasard d'un tambour dans lequel auront été déposés tous les talons de billet. Date et heure limite pour réclamer le prix est le 30 novembre avant 21h00.



Miriam Foundation 2020 Corvette Raffle Rules

Draw: October 29, 2020

General: By purchasing a ticket to the Miriam Foundation Corvette Raffle, the purchaser acknowledges that they have read, understood, and agreed to these rules. All inquiries regarding the conduct, chance of winning, prizing or procedures of lotteries are to be made to Miriam Foundation prior to the purchase of a ticket at info@miriamfoundation.ca. All orders will be processed and fulfilled under the supervision of Baker Tilly Montréal S.E.N.C.R.L. / LLP (Baker Tilly). In the event of any discrepancy, the records of Baker Tilly shall be deemed correct and final. The liability of the licensee shall be limited to the purchase price of the ticket.

Eligibility: By purchasing a ticket in Miriam Foundation Corvette Raffle, the purchaser confirms that they are at least 18 years of age and a resident of the province of Quebec. Tickets cannot be ordered in the name of a minor. Only tickets that have been paid for and have been verified as paid for are eligible for the raffle.

Tickets: Tickets may be ordered by telephone, at any Gravel Auto dealer, or online at miriamfoundation.ca. Only 500 tickets will be sold at \$500 each. All tickets will be controlled by Miriam Foundation and Baker Tilly.

Tickets will be sold from August 1, 2020 – October 28, 2020, until 11:59 p.m., or while supplies last. One ticket will be issued for each order placed, listing all ticket numbers issued. All tickets purchased will be issued in sequential order starting with number 001 and are non-refundable.

The official Miriam Foundation Corvette Raffle ticket is a receipt of purchase. It is the responsibility of the ticket purchaser to ensure that they receive their tickets, however, purchasers do not need their tickets in hand to be included in the draw.

If you have not received your ticket(s), please contact 514.345.1300 x 132 or email info@miriamfoundation.ca.

Prize Winner Notification: The winner will be notified in writing or by telephone and how to claim the prize. The winning ticket number will be posted at miriamfoundation.ca and gravelauto.com.

Prize will be awarded to the primary purchaser listed on the ticket. It is the responsibility of the primary ticket holder to share win information and prize with any other person(s) associated with the winning ticket.

Prize/Draw: The prize is a Corvette C8 2020 Edition, with a retail value of \$74,596 plus applicable taxes and freight. The prize value is approximate and based on the Manufacturer's

Fondation Miriam Foundation
5703, rue Ferrier, Mont-Royal, QC H4P 1N3
miriamfoundation.ca | 514.345.1300 | info@miriamfoundation.ca

Suggested Retail Price (“MSRP”) at the time the purchase agreement was confirmed. The prize winner must accept the vehicle as awarded, there will be no cash substitutions. The winner is responsible for the licensing and insuring of the vehicle from the time of ownership.

The draw will be under the supervision of Baker Tilly. At least one Executive member of the Miriam Foundation and one member of the public will witness the draw. The prize will be drawn at 6100 Decarie Blvd., Montreal, QC H3X 2J8, on October 29, 2020. The draw will be made by depositing the ticket stubs in the raffle drum and selecting one ticket stub at random. The prize must be claimed by November 30, 2020 at 9:00 p.m.